



■ 35 HEURES ■ RETRAITES ■ DIALOGUE SOCIAL

Tous en grève le mardi 17 juin !

Le gouvernement décide de s'attaquer aux 35 heures. Ce faisant, il ne respecte pas la position commune CFDT/CGT du 10 avril ni dans l'esprit ni dans la lettre et rompt le processus de renouveau des relations sociales en France. Et sur les retraites, aucune concertation avec les partenaires sociaux n'est prévue !

■ Le gouvernement choisit l'épreuve de force !

La CFDT et la CGT décident d'appeler à la grève le 17 juin sur le temps de travail, les retraites et le respect des droits des salariés. Le gouvernement nous impose une action simultanée sur le temps de travail et les retraites. La CFDT exige que le gouvernement s'en tienne aux dispositions de la « position commune ». En présentant son texte au conseil des ministres le 18 juin prochain, au lendemain de la mobilisation syndicale, le gouvernement décide de briser ses propres engagements et fait le choix de l'affrontement.

Le gouvernement propose la négociation directe, entre le patron et le salarié, d'un nombre d'heures supplémentaires effectuées et de leur prix même si un accord existe dans l'entreprise. On en revient au début de l'industrialisation (XIX siècle) et à l'exploitation des salariés pieds et poings liés face aux patrons.

■ La CFDT appelle tous les postiers à se mobiliser.

Pour le respect du dialogue social, le temps de travail et pour une meilleure équité dans l'étape 2008 de la réforme des retraites, le 17 juin les postiers disent :

- **Non aux suppressions massives d'emplois qui interviendront avec à la suppression des 35 heures ;**
- **Non à la remise en cause des 35 heures ;**
- **Non aux suppressions des 20 000 emplois créés par l'accord sur les 35 heures à La Poste ;**
- **Non à la remise en cause de la déprécarisation issue de la mise en place des 35 heures ;**
- **Non à l'aggravation des conditions de travail ;**
- **Non au passage à 41 annuités pour un droit à la retraite à taux plein.**

■ Non à la remise en cause des 35 heures !

En s'attaquant aux 35 heures, le gouvernement renie ses engagements pour régler un débat idéologique interne à l'UMP. Il choisit délibérément l'affrontement avec les deux principales organisations syndicales françaises alors que la présidente du Medef elle-même demande au gouvernement de s'en tenir à la position commune. Celle-ci prévoit

seulement, à propos du temps de travail, la possibilité de déroger par accord majoritaire et de façon **expérimentale** au contingent d'heures supplémentaires.

Le gouvernement qui s'était engagé à reprendre cette proposition sous cette forme avant de la soumettre aux parlementaires, ne tient pas ses engagements.

■ Un coup de poignard au dialogue social

En instrumentalisant la position commune, le gouvernement prend le risque de tirer un trait sur tout le processus en cours d'amélioration du dialogue social en France, avec, en particulier, la mise en place progressive de « l'accord majoritaire ». Tout cela sur le dos des salariés qui risquent de payer de leur santé la déréglementation sauvage du temps de travail.

■ Retraites : aucune solution contre les inégalités !

Le gouvernement refuse de différer le passage à 41 ans de cotisation malgré le faible taux d'emploi des seniors. La CFDT propose pourtant une alternative plus efficace : l'augmentation de 0,5% de la cotisation patronale jusqu'à ce que le taux d'emploi des seniors soit redressé.

- Il ne prévoit rien pour réduire les inégalités : corriger la situation des polypensionnés, améliorer le sort des salariés aux carrières accidentées, assurer le financement nécessaire du Fonds de réserve des retraites et améliorer le régime additionnel de la Fonction publique...
- Il ne propose rien non plus pour mettre un coup d'arrêt à la dégradation continue du niveau des retraites, découlant de la réforme « Balladur » de 1993.

■ Toutes et tous le grève le 17 juin !

Le gouvernement doit s'en tenir à la position commune issue d'un accord entre les 2 plus importantes organisations syndicales représentant la majorité des salariés et le patronat.

C'est pourquoi nous appelons à une grève massive le 17 juin ! Et à participer en nombre à la manifestation de Bastille à Port-Royal, à partir de 14h00.

Le nombre de manifestants sera comptabilisé et regardé de très près. Ne restez pas chez vous, venez nombreux, dans la rue. C'est le seul moyen de se faire respecter par ce gouvernement qui nous traite par le mépris !

Rendez-vous CFDT, en tête du cortège CFDT-CGT-FSU-Solidaires : A partir de 13h30, au début du Bd Henri IV, Place de la Bastille.

Les organisations qui poussent des cris d'orfraies ont la mémoire courte ! Les dispositions du texte gouvernemental qui contournent les 35 heures ne tombent pas du ciel. Dès juillet 1998, l'accord signé dans la métallurgie— inspiré par l'UIMM et son président de l'époque, Denis Gautier-Sauvagnac, et signé par FO, la CFTC et la CGC — prévoyait un contingent d'heures supplémentaires supérieur au contingent légal et permettait un horaire réel supérieur aux 39 heures légales de l'époque. Grâce à FO, la CGC et la CFTC très minoritaires un patron avait la permission de mettre en place l'annualisation du temps de travail avec une amplitude pouvant aller jusqu'aux 48 heures sans accord d'entreprise, c'est-à-dire à la volonté totale des patrons.

Le gouvernement peut remercier FO, la CFTC et la CGC.

Ces trois organisations ont été les précurseurs de ce que le gouvernement reprend aujourd'hui à son compte. Aujourd'hui, la désinformation bat son plein en tentant de faire croire que la remise en cause des 35 heures serait liée à la déclaration commune CFDT/CGT alors que les 3 organisations précitées n'ont jamais été en première ligne pour revendiquer la mise en place des 35 heures et ensuite pour les défendre !

La CFDT, c'est faire.

Cfdt
des choix. des actes